

RECYCLAGE ANTEOR

ANimer les TEchniques d'Oxygenotherapie – Ranimation

14 janvier 2017

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
- Etre titulaire de la qualification ANTEOR (ou diplôme admis en équivalence)

Sont également titulaires de la compétence ANTEOR :

- Les encadrants de plongée (à compter d'Initiateur de toute commission) titulaires du PSE1 (ou diplômes antérieurs : mention "ranimation", AFCPSAM, CFAPSE).
 - Les médecins licenciés à la FFESSM.
 - Les Infirmiers hyperbares licenciés à la FFESSM.
 - Les infirmiers-anesthésistes licenciés à la FFESSM.
 - Les moniteurs nationaux de premiers secours titulaires du PSE1 (ou diplômes antérieurs : mention "ranimation", AFCPSAM, CFAPSE) licenciés à la FFESSM.
- (Pour l'obtention de la carte ANTEOR, faire la demande au Président de la CTR).

CONTENUS DE FORMATION

Révision et mise à niveau des techniques et des gestes de secourisme.

La FFESSM conseille à tous les titulaires de la compétence ANTEOR de maintenir opérationnel leur savoir-faire aussi bien sur l'utilisation et l'entretien du matériel que sur la pratique des gestes essentiels afin de pouvoir assurer efficacement la sécurité de tous.

A ce titre, une réactualisation des connaissances devrait être effectuée aussi souvent que nécessaire.

DUREE DE LA FORMATION

3h00 : de 14h00 à 17h00

LIEU

Club Subaquatique du Léman
Quai de Rives
74200 Thonon